

Comité de Suivi de Thèse (CST)

État d'avancement demandé aux doctorants de l'UMR 7363 SAGE

NB : « A partir de la 2^{ème} année, état d'avancement à transmettre par le doctorant à son directeur de thèse **avant le 21 mars** »

Pour une 2^{ème} année d'inscription en doctorat
Un bilan des travaux réalisés dans le cadre de la 1 ^{re} années de recherche doctorale (1 à 3 pages - interligne 1,5) – Obligatoire pour tous les doctorants

DOCTORANTS NON FINANCES PAR UN CONTRAT DOCTORAL
Pour une 3^{ème} année d'inscription en doctorat
Rédaction d'un document d'une quinzaine de pages présentant l'état de la littérature, la problématique de recherche ainsi qu'un état d'avancement du travail empirique. Ce document sera complété par un calendrier prévisionnel.
Pour une 4^{ème} année d'inscription dérogatoire
Calendrier prévisionnel, ébauche du plan de thèse et « état des chapitres en cours de rédaction ou rédigés ».
Pour une 5^{ème} année d'inscription dérogatoire
introduction générale ou chapitre de thèse.
Pour une 6^{ème} année d'inscription dérogatoire
Parties rédigées et plan actualisé de la thèse
Pour une 7^{ème} année d'inscription dérogatoire
Parties rédigées et plan actualisé de la thèse

DOCTORANTS FINANCES PAR UN CONTRAT DOCTORAL
Pour une 3^{ème} année d'inscription en doctorat
Rédaction d'un document d'une quinzaine de pages présentant l'état de la littérature, la problématique de recherche ainsi qu'un état d'avancement du travail empirique. Ce document sera complété par un calendrier prévisionnel.
Pour une 4^{ème} année d'inscription dérogatoire
Calendrier prévisionnel, ébauche du de thèse et « état des chapitres en cours de rédaction ou rédigés ».
Pour une 5^{ème} année d'inscription dérogatoire
introduction générale ou chapitre de thèse
Pour une 6^{ème} année d'inscription dérogatoire
Parties rédigées et plan actualisé de la thèse
Pour une 7^{ème} année d'inscription dérogatoire
Parties rédigées et plan actualisé de la thèse